



UNA VOCE

Mai 2000 Vol. 7 n° 3

- Le rapport final sur les conférences de l'été dernier: les propos de Rob McCosh sur la Conférence 1999 de la FAM à Las Vegas.
- La Conférence 2000 de l'OMOSC à Calgary, du 16 au 20 août.
- Encart : Des nouvelles de la division des services symphoniques.
- *They Loved to Play*: le nouveau livre de Murray Ginsberg.
- www.ocsm-omosc.ca
- L'amusant, le coloré et... l'économiste Eddy Bayens quitte son poste de secrétaire-directeur de la section 390 d'Edmonton le 1^{er} juillet prochain. Un mot de Edie Stacey, 1^{er} vice-président de l'OMOSC.

Eddy Bayens

Ce n'est pas simple de résumer la contribution d'Eddy Bayens à l'amélioration des conditions de travail des musiciens. Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, il est l'infatigable secrétaire-directeur de la section 390. Les chefs d'orchestre, les directeurs généraux, les présidents de Radio-Canada et de la FAM se sont succédé, mais Eddy, lui, est demeuré au service des musiciens d'Edmonton pendant plus de 30 ans. **Tous** les musiciens travaillant sous contrat au Canada ont grandement profité de son dévouement.

La vie sous l'occupation nazie de la Hollande a marqué Eddy à jamais. Cette période noire de l'Histoire aurait pu constituer une bonne raison de se plaindre d'avoir eu un mauvais départ dans la vie. Au contraire, Eddy a appris très tôt à reconnaître ce qui a vraiment de l'importance ainsi qu'à faire passer ses propres besoins en second lieu pour aider les autres. Les actions d'une personne peuvent avoir des conséquences très constructives ou très nuisibles. Eddy a découvert que la meilleure façon de nuire le moins possible aux autres était de faire de la musique; il a donc étudié le violon, la clarinette, le basson et la contrebasse.

Eddy est arrivé au Canada en 1953 à titre de membre de l'Armée canadienne et a habité à Calgary

avant de s'installer à Edmonton. Il a couvert toute la gamme des activités musicales à la Musique/PPCLI de l'Armée ainsi qu'au CPO et au ESO. Il a même joué de la basse électrique six soirs par semaine dans les bars d'Edmonton pendant onze ans. Au cours des années 50, il s'est joint au pupitre de contrebasses de l'ESO et dès qu'une vacance s'est présentée au sein des bassons, il a eu le poste de basson principal. Il a été membre à temps plein de l'ESO jusqu'à la fin des années 70. Il a joué avec l'ESO à l'ouverture du Northern Alberta Jubilee Auditorium en 1955 et, fait remarquable, 42 ans plus tard, c'est encore avec cet orchestre qu'il a joué pour l'ouverture du Winspear Centre en 1997. Aujourd'hui encore, il étoffe la section des bassons de l'ESO, ce qui n'est pas une mince tâche!

Eddy était déjà là, dès les premières années de l'OMOSC. L'organisation des musiciens a amené la FAM à reconnaître les besoins uniques des musiciens d'orchestre et à y répondre, ce qui a provoqué plus tard la création de la division des Services symphoniques de la FAM. Vers la fin des années 60, lorsqu'il est devenu secrétaire-directeur, Eddy a bien cru qu'après quelques années à mettre de l'ordre dans les affaires et les finances du bureau, il pourrait passer à autre chose. Son habileté à négocier des contrats pour les musiciens de l'ESO a rapidement été reconnue et au fil des ans, il a été un élément essentiel dans la négociation des conventions collectives à Radio-Canada. Il est président de la Conférence canadienne de la FAM et siège au comité des affaires juridiques. On peut même le prendre pour un avocat, jusqu'à ce qu'on se rende compte qu'il a un trop grand sens pratique et qu'il est trop intelligent et plein de compassion pour que ce soit le cas!

La règle d'or d'Eddy, « c'est avec des sous qu'on fait des dollars », a certainement contribué à faire de l'association des musiciens d'Edmonton l'une des sections les plus actives, rentables et saines financièrement de la fédération. Les bureaux canadiens et new-yorkais de la FAM font souvent appel aux connaissances et aux conseils d'Eddy. Tout en payant les

cotisations les moins élevées, les membres d'Edmonton reçoivent d'excellents services.

Depuis quelques années, Eddy participe à la Conférence canadienne des arts et est responsable de la discipline Musique et enregistrement sonore. Il préside aussi au Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Eddy se rend tous les mois à Ottawa pour offrir bénévolement son temps et son savoir-faire à ces organismes gouvernementaux.

Nous sommes très chanceux d'avoir Eddy au sein de notre communauté de musiciens. Devant sa chaleur, son intelligence et sa compétence, nous avons pu apprendre de première main la signification du dévouement, car il a toujours été au-delà de sa description de travail. Eddy continuera à travailler à la CCA et au CRHSC, mais il quittera son poste de secrétaire-directeur de l'EMA le 1^{er} juillet prochain.

Eddy, nous continuerons à nous tourner vers toi pour obtenir des conseils judicieux et nous nous efforcerons de perpétuer ta tradition d'engagement et d'action sociale. Nous te souhaitons bonheur et succès dans tes projets. De la part de tous les membres de l'ESPA et de l'OMOSC, nous t'offrons nos plus sincères remerciements.

Edie Stacey, président
Edmonton Symphony Players Association

Clair-obscur

Si on pouvait qualifier la 92^e conférence de la FAM en 1997 d'« obscure » en raison de la colère et de la frustration causées par l'augmentation du déficit et les lois contraignantes chez de nombreux délégués, on peut au contraire dire que la 93^e conférence se tournait vers la clarté grâce à l'amélioration de la situation fiscale et à l'adoption de résolutions et de recommandations amorçant une réforme.

La Fédération a fait état d'un bilan financier positif en 1997 et en 1998, avec des surplus s'élevant respectivement à 344 000 \$ et 625 000 \$. Même s'il est difficile de mettre le doigt sur ce qui a autant changé la dynamique des deux dernières conférences, il est possible que l'atmosphère joyeuse de 1999 soit en partie attribuable aux surplus. Les résolutions (prises par les délégués, les associations des musiciens et les membres de la direction) et les recommandations (faites par le Conseil exécutif international (CEI), organisme dirigeant de la FAM, qui ont été présentées étaient surtout le fruit du travail du groupe de travail d'enquête (GTE) ou s'inscrivaient en réaction à celui-ci. Ce dernier, lui-même conséquence des frustrations de la conférence

1997, était constitué de représentants de sections et de membres des associations de musiciens. Ces derniers ont discuté des principales réformes soumises par le GTE et les ont passés au vote à la Unity Conference 1998 à Las Vegas. Ces réformes ont ensuite été présentées à la Conférence 1999. Bien que certaines n'aient pas été adoptées et que d'autres se soient trouvées diluées au fil des modifications, on peut affirmer sans crainte de se tromper que la FAM a pris les mesures pour devenir un vrai syndicat.

Quelques pas en avant

Le CEI a modifié la définition d'orchestre symphonique afin qu'un plus grand nombre de sections versent des cotisations à la Fédération. Ce sont les orchestres de l'OMOSC et de la ROPA qui seront principalement touchés par ce changement puisque la plupart des sections de l'ICSOM cotisent déjà. L'objectif de ce changement, du moins du point de vue des associations de musiciens, est d'améliorer le financement des divisions des Services symphoniques du Canada et des États-Unis. Une période de transition a été ajoutée à la réglementation à l'intention des sections qui trouveraient le changement financièrement pénible.

Le CEI a aussi raffiné les critères touchant les musiciens jouant dans plus d'une section : le membre adhère seulement à la section 1) où se trouve sa résidence principale ou 2) à laquelle l'adhésion est exigée par la convention collective. Avant cette mesure, les membres dans cette situation devaient adhérer à chacune des sections et cotiser à chacune d'elles.

Le fonds de grève de la FAM a été modifié afin d'y intégrer un plus grand nombre de membres et de le rendre plus équitable. Avant la conférence, la cotisation était la même pour tous, mais les musiciens dont les salaires hebdomadaires étaient les plus élevés en retiraient de plus grands avantages. Dorénavant, tant les cotisations que les avantages seront calculés en fonction du salaire hebdomadaire. Le Theatre Defense Fund a aussi été modifié afin de rendre admissibles les orchestres symphoniques ne pouvant adhérer au fonds de grève de la FAM.

On a adopté une proposition (ne provenant pas du GTE) visant à exiger des sections qu'elles assument les frais de déplacement des délégués assistant aux conférences de la Recording Musicians Association (RMA) et de la Theatre Musicians Association (TMA).

Une résolution émanant de la commission d'enquête interdisant aux contractants de siéger aux conseils des sections a été modifiée afin de n'inclure que les directeurs du personnel. On a toutefois renvoyé la résolution au CEI afin qu'il étudie « l'effet du pouvoir économique des contractants sur les droits juridiques,

politiques et économiques des membres ». Le président, Steve Young, a assuré aux membres de la conférence qu'on se pencherait de près sur les effets de la présence des contractants aux divers conseils. Une autre résolution du GTE liée à la précédente a été adoptée afin d'aider à protéger les membres de possibles représailles de représentants de section contre lesquels des membres auraient porté plainte.

Le règlement qui permettait à la FAM de facturer les frais de demande de recouvrement auprès des membres a été aboli.

On a adopté deux autres résolutions n'émanant pas du GTE. La première fait reposer la représentation des sections à la conférence de la FAM sur leur nombre de membres, dans le but d'en améliorer l'équité; la seconde établit la façon dont la FAM pourrait fusionner avec une autre association internationale.

La création de conseils régionaux a constitué l'objet d'une autre résolution importante du GTE. Après une longue discussion en comité, la résolution a été retirée avec la garantie du président Young qu'un groupe de travail distinct serait créé afin d'étudier la meilleure façon d'intégrer les Player Conferences et les membres ordinaires à l'administration de la Fédération.

Enfin, le conseil américain de la caisse de retraite doit maintenant compter un membre ordinaire nommé par le président de la FAM.

Quelques pas en arrière

D'une manière tout à fait désarmante, les membres de la conférence ont appris qu'ils n'avaient pas compétence pour exiger du régime canadien de pension de compter un membre ordinaire de la Fédération.

La résolution du GTE de retirer le statut de membre pour toute la vie active a été rejetée. La préoccupation du GTE à ce sujet était que les « membres à vie paient une cotisation réduite en continuant de bénéficier de tous les privilèges du statut de membre, ce qui place parfois le pouvoir politique entre les mains de membres qui ne paient pas le plein tarif ».

On a aussi rejeté la création d'un statut d'étudiant par l'OCSM-OMOSC. Cette résolution, ainsi que celle du GTE de déménager le siège de la FAM hors de New-York, n'ont pas été appuyées.

Deux autres résolutions importantes ont aussi été repoussées : l'une ayant trait aux cotisations universelles de la Fédération et l'autre aux cotisations égales pour toutes les prestations en direct. Cette dernière était connue sous le nom de « résolution de Halifax » parce que la section de cette région avait exigé des cotisations plus élevées pour les prestations de l'orchestre symphonique que pour les autres prestations en direct.

Cette décision a toutefois été annulée à une audience du conseil de la Fédération.

Tout de même quelques pas importants

Les procédures concernant la campagne de recrutement du millénaire font aussi partie des mesures importantes qui ont été adoptées. Le CEI n'a pas encore annoncé quand cette campagne aura lieu, mais il doit prévenir les sections trois mois à l'avance. On désire attirer de nouveaux membres grâce à une occasion unique de bénéficier d'un tarif d'adhésion réduit.

La conférence a entériné une augmentation de salaire statutaire au président, au vice-président Canada et au secrétaire-trésorier, augmentation fixée à 3 % à compter du 1er août dernier, à laquelle s'ajoute une indexation basée sur le pourcentage moyen d'augmentation du coût de la vie en milieu urbain aux E.U.

Il y a eu d'autres faits intéressants outre les recommandations et les résolutions, pourtant si chronophages. Mis à part le groupe de travail sur l'administration cité plus tôt, la Fédération s'est engagée à créer un groupe de travail pour les pigistes ainsi qu'un autre sur la santé et le bien-être des pigistes; elle s'est aussi engagée à mettre sur pied une coalition à la Confédération américaine afin de mettre en place des lois sur la négociation de convention collective pour les pigistes.

Somme toute, la 93^e conférence n'a peut-être pas affiché totalement l'atmosphère de bonne entente que j'ai évoquée au début, mais il reste qu'on y a adopté un certain nombre de réformes importantes d'une manière ou d'une autre. Il nous faut encore travailler fort afin que la tendance se poursuive.

Rob McCosh, président de l'OMOSC

(La prochaine conférence de la FAM se tiendra au cours de l'été 2001.)

CORRECTION – Dans le dernier numéro de *UNA VOCE*, nous avons fait une erreur au sujet des dates de la Conférence canadienne de la FAM. Cette année, la conférence se tient du 9 au 11 juin et est organisée par la section 553 de Saskatoon.

They Loved to Play – Murray Ginsberg

Murray Ginsberg, ancien rédacteur en chef du OCSM Newsletter et de *UNA VOCE*, a publié son premier livre. *They Loved to Play – Memories of the Golden Age in*

Canadian Music est paru l'an dernier aux éditions Eastend Books de Toronto.

Murray fait revivre les beaux jours du jazz et du swing, ainsi que ses années au Toronto Symphony. par des entrevues, des réflexions et une superbe collection de photographies. Percy Faith, Robert Farnon, Mart Kenney, Oscar Peterson, Andrew Davis et Seiji Ozawa ne sont que quelques-uns des personnages qui bénéficient des qualités de conteur de Murray.

Murray nous promet un deuxième livre, déjà en route d'ailleurs. D'ici là, on peut se procurer *They Loved to Play* en ligne, à l'adresse suivante : <www.eastendbooks.com>.

www.ocsm-omosc.ca

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter le nouveau site Web de l'OMOSC, ne tardez plus! Nous avons eu quelques problèmes pendant la période de démarrage; en fait, un seul problème, mais de taille : notre serveur a perdu tout notre site, ainsi que plusieurs autres. Mais nous nous sommes remis à la tâche et nous avons ajouté des liens utiles vers les sites d'autres organismes et associations de musiciens. N'hésitez pas à écrire au webmestre Ken MacDonald, du Hamilton Philharmonic, pour nous faire part de vos suggestions d'amélioration de notre site.

CONFÉRENCE 2000 DE L'OMOSC

La conférence de l'OMOSC est l'une des quatre conférences qui ont lieu tous les étés. Ces conférences se tiendront à tour de rôle : Conférence canadienne de la FAM du 9 au 11 juin, à Saskatoon, la conférence de la Regional Orchestra Players Conference (ROPA) du 9 au 13 août, à Savannah, en Géorgie, et la conférence de l'International Corporation of Symphony and Opera Musicians (ICSOM) à Louisville au Kentucky du 22 au 26 août, juste après la conférence de l'OMOSC. Comme toujours, un représentant de l'OMOSC assistera à chacune de ces conférences.

Cette année, la conférence de l'OMOSC aura lieu au Ramada Inn du centre-ville de Calgary, du 16 au 20 août 2000. La conférence commence officiellement à 9h30, le mercredi 16 août.

Florence Nelson (Symphonic Services Division, N.-Y.), Laura Brownell (SSD Canada) et Michael Wright (conseiller juridique de la FAM) offriront un atelier pré-conférence destinée aux orchestres en négociations collectives à 14h, le 15 août. L'atelier s'est

avéré extrêmement profitable aux délégués dont les orchestres sont actuellement en négociation ou qui le seront prochainement.

Au cours des deux dernières années, les grèves et les quasi-grèves que nous avons vécues ont montré que nous avons besoin d'aide professionnelle afin de faire valoir notre point de vue. La gestion des médias est devenue une facette importante du processus de négociation, mais les musiciens sont en général plutôt démunis dans ce domaine. Des experts nous feront découvrir des stratégies en ce domaine.

La stabilisation des arts constitue un autre sujet chaud. Nous souhaitons en faire le sujet d'une table-ronde en compagnie de membres de groupes artistiques de l'Ouest du Canada, où ce concept a récolté du succès.

Tous les membres de l'OMOSC sont invités à assister aux réunions, il n'est pas nécessaire d'être délégué. Alors, si vous êtes dans les environs de Calgary, joignez-vous à nous.

Enfin, nous espérons que Eddy Bayens sera à la conférence. J'hésite à dire « pour une dernière fois », parce qu'on ne sait jamais quelle idée Eddy peut avoir derrière la tête. Nous aimerions beaucoup avoir la chance de le mettre sur le grill, quoique qu'il n'a pas besoin d'être là pour que nous le fassions tout de même!

OCSM-OMOSC 1999 - 2000 DÉLÉGUÉS

Calgary Philharmonic – Mark Johnson
COC Orchestra – Elaine Thompson
Edmonton Symphony – Andrew Bacon
Kitchener-Waterloo Symphony – Tony Christie
NAC Orchestra – Francine Schutzman
National Ballet Orchestra – Shelley Brown
Hamilton Philharmonic – Ken MacDonald
Orchestra London – Jack Winn
O.S. de Montréal – Jean-Marc Leclerc
O.S. de Québec – Simon Jacobs
Regina Symphony – Gary Borton
Saskatoon Symphony – Don Schmidt
Symphony Nova Scotia – Shimon Walt
Thunder Bay Symphony – Jeff Gibson
Toronto Symphony – Susan Lipchak
Vancouver Symphony – Ron Milne
Victoria Symphony – Bob Fraser
Windsor Symphony – Peter Voisey
Winnipeg Symphony – Daniel Scholz

Conseil d'administration

Président – Rob McCosh (Nouvelle-Écosse)
1^{er} vice-président – Edie Stacey (Edmonton)
2^e vice-président – Steve Mosher (Ballet national)
Secrétaire – Bob Sheffield (London)
Trésorier – Steve Wilkes (Vancouver)
Représentante externe – Francine Schutzman (OCNA)